

COMPTE RENDU
CONSEIL MUNICIPAL
DU 4 JUILLET 2018

Présents : Mmes Cabane, Deltour, Dulac, Séébold,
MM. Ader, Barbe, Bonnard, Bonnet, Breton, Calmettes, Garnier, Sifantus.

Absents : Mmes Norholm, Peyragrosse, Prévostel,
M. Hirn.

Absents excusés : Mme Stewart, procuration à Mme Séébold.
M. Amat, procuration à M. Barbe.

Secrétaire de séance : M. Ader

I. FINANCES

1-DM n° 2

Toujours virement de compte à compte pour suivre le plan comptable.

VOTE : 14 POUR.

2-Délibération indemnité adjoints

A la demande de la Trésorerie, il convient de prendre une nouvelle délibération (16/04/2014) suite aux évolutions du point d'indice et de l'indice brut terminal de la Fonction Publique.

Il est préconisé que celle-ci se réfère à « l'indice brut terminal de la Fonction Publique ».

VOTE : 14 POUR.

II. ECOLES

1-Suite à une évolution des prestations Restaurant Scolaire, et après étude des retours parents, questionnaires enfants et personnel, le choix sur les repas bio s'est porté sur la solution de deux repas bio par semaine. Voici le coût par repas pour les familles :

	QF<1000€	QF de 1000 à 1700€	QF>1700€
2 repas bio/ semaine	3.50€	3.60€	3.70€

VOTE : 14 POUR.

2-Carte scolaire :

A la demande d'une famille en location sur un hameau à l'écart du village, la mairie de St Gély nous a écrit pour nous informer que cet enfant scolarisé en maternelle ne pourra être inscrit que sur l'avis du Maire de la commune de résidence et avec la participation de celle-ci aux dépenses de fonctionnement des écoles saint gilloses.

Le montant de cette participation a été fixé à 1871,63€ (année 2017/2018) pour un enfant scolarisé en maternelle.

Il convient de délibérer pour signer une convention avec la commune de Saint Gély si autorisation.

VOTE : 14 POUR.

III. QUESTIONS DIVERSES

- Bilan CTU
- Marché du dimanche
- Planning été
- Problème pigeons
- Portique pour parking.